

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Un progrès ou une usine à gaz ?

La mesure entre en vigueur dans un contexte social explosif. Elle est dénoncée par plusieurs syndicats. Décryptage. P. 2 et 3

L'ÉVÈNEMENT

Philippe Laget : « Une privatisation de l'impôt »

ENTRETIEN

Présenté comme un outil de simplification par le ministère des Finances, le prélèvement à la source soulève de vives inquiétudes. Philippe Laget, secrétaire départemental CGT Finances dénonce une déshumanisation et une privatisation du recouvrement.

La Marseillaise : Le prélèvement à la source vous semble-t-il utile ?

Philippe Laget : Non, pour nous, il s'agit d'une privatisation du recouvrement. Le précédent modèle avait beau avoir quelques défauts, il permettait de personnaliser les situations. Si vous aviez un souci personnel impliquant des dépenses exceptionnelles, comme un décès dans votre famille par exemple, vous aviez la possibilité d'échelonner votre dette fiscale. Avec le nouveau modèle, ça risque d'être plus compliqué. Avant, vous n'aviez qu'un seul interlocuteur : le centre des impôts. Maintenant, vous en avez trois : votre employeur, le comptable de l'entreprise et l'administration fiscale.

Le gouvernement promet la fin du décalage entre perception des revenus et paiement de l'impôt, n'est-ce pas un avantage ?

P.L. : Ce n'est pas un taux contemporain. En réalité, le taux choisi pour 2019 est une projection basée sur vos revenus de 2017. L'État explique qu'il s'agit d'une mesure favorisant les personnes ayant changé de situations plusieurs fois dans l'année, mais c'est faux. Ceux qui ont eu un enfant entre septembre et décembre 2018 n'ont pas pu le signaler à l'administration fiscale, car nous n'avions pas accès au nouveau logiciel avant le 2 janvier. Donc les prélèvements de 2019 se feront sur un taux erroné. En attendant une mise à jour de leur situation d'ici 4 à 6 mois, ces contribuables font donc une avance à l'État.



Pour Philippe Laget, « le nouveau système déshumanise l'administration fiscale ». PHOTO DR

Doit-on craindre un « choc » post prélèvement à la source ?

P.L. : Je le pense. En temps normal, nous n'arrivons déjà pas à gérer les demandes des contribuables. Nous sommes en sous-effectif chronique. Pour le 1^{er} janvier, le gouvernement a embauché 56 contractuels dans l'administration fiscale des Bouches-du-Rhône qui ont bénéficié de deux jours de formation. Ils ne sont pas au courant de toutes les lois de finances. Et dans le même temps, l'État prévoit de supprimer cette année 35 emplois. D'ici 2022, 15 % des effectifs, soit 320 à 350 emplois doivent être supprimés. Le gouvernement organise la déshumanisation du recouvrement. On le voit dans les contrôles. Il y a 20 ans, un agent restait entre six mois et un an dans les entreprises, aujourd'hui, il reste 15 jours.

Quelle est selon vous l'intention du gouvernement ?

P.L. : La finalité, c'est la casse du service public. On délègue le recouvrement de l'impôt aux entreprises pour mieux supprimer des postes de fonctionnaires de l'administration fiscale. On réduit les recettes

fiscales pour mieux justifier l'austérité. Le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu, contrairement à celui de la TVA, est très bon. Avec le nouveau système, les recettes seront moindres, certaines entreprises vont organiser leur faillite pour éviter de collecter l'impôt. D'autant que cette collecte a un coût. Ce sont les TPE et les PME qui vont trinquer. Les grands groupes, eux, ont de très bons comptables et s'en sortiront sans problème.

La progressivité de l'impôt sur le revenu est-elle remise en cause ?

P.L. : Bien sûr. Il y a 20, 25 ans, l'impôt était prélevé via 14 tranches. Avec la création de l'Impôt Sur la Fortune (ISF), l'État a réduit ce nombre à 5 tranches. On le voit, en supprimant l'ISF et en refusant de remettre en place les 14 tranches, le gouvernement veut privilégier la proportionnalité à la progressivité. À la CGT, on est sur le principe « plus on gagne, plus on paye ». Avec l'organisation des États généraux de la fiscalité, on redoute que le gouvernement aille vers un impôt plus injuste encore.

Propos recueillis par M.Ri.